



PRÉFET DE L'HÉRAULT

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 7 février 2024

SERVICES DE L'ÉTAT

Un renforcement de la présence de l'État sur ses missions « mer et littoral », avec l'arrivée de David Ranfaing, nouveau chef de service pour l'Hérault et le Gard

Par arrêté en date du 4 décembre 2023, M. David Ranfaing, ingénieur hors classe des travaux publics de l'État, a été nommé chef du service mer et littoral pour l'Hérault et le Gard, au sein de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), et de sa délégation à la mer et au littoral (DML) basée à Sète.

Sa nomination, intervenue le 1er janvier 2024, correspond à une réorganisation et à un renforcement des services déconcentrés de l'État dans leurs missions « mer et littoral », conformément aux souhaits du secrétaire d'État à la mer. Cette réorganisation confirme ainsi le travail de proximité opéré par les services de la DDTM et de la DML auprès des acteurs du territoire et des professionnels, notamment de la pêche et de la conchyliculture. David Ranfaing assurera ses missions sous l'autorité de Cédric Indjirdjian, directeur adjoint de la DDTM, qui demeure le délégué à la mer et au littoral pour l'Hérault et le Gard.



Auparavant, David Ranfaing a exercé des fonctions à la direction générale de l'aviation civile (DGAC), à la direction interdépartementale des routes (DIR) Méditerranée, à la direction territoriale sud-ouest de Voies Navigables de France (VNF), au sein de la division des risques naturels et du littoral à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Languedoc-Roussillon, au département des ouvrages hydrauliques et des concessions hydroélectriques à la DREAL Occitanie, et dernièrement à la direction des mobilités, des infrastructures et du développement à la Région Occitanie.

David Ranfaing : *« Sous l'autorité du préfet maritime de la Méditerranée, du préfet de l'Hérault, du directeur départemental des territoires et de la mer et du délégué à la mer et au littoral, mes priorités d'actions seront les suivantes : assurer pour les personnes et pour les biens la sécurité en mer et sur le littoral, garantir le développement des activités économiques et industrielles, notamment en lien avec le port de Sète Sud de France, les professionnels de la pêche et de la conchyliculture, ainsi que les collectivités territoriales, et enfin protéger l'environnement marin et côtier, dans un contexte toujours plus prégnant de réchauffement climatique et de bouleversements pour la biodiversité. »*

Pour plus d'informations sur l'action de l'État en mer et sur le littoral dans les départements de l'Hérault et du Gard : <https://www.herault.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Mer-littoral-et-securite-maritime>

Cabinet du préfet

Service départemental de

la communication interministérielle

Tél. : 04 67 61 61 25

Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr

Site : www.herault.gouv.fr

Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2